

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 37

N°038

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 MARS 2018

L'AN deux mille dix huit, le 28 mars, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 21 mars 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous le présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danielle, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, SANON Guillaume, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AISSAOUI Djamila, ZAIRI Rachid, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, AÏT-BOUALI Omar, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

Monsieur Fethi CHOUDER	Monsieur Nourredine KADDOURI
Madame Sylvie DUCATTEAU	Monsieur Anthony DAGUET
Monsieur Kilani KAMALA	Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Alice FAGARD	Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Jean-Yves VANNIER	Madame Evelyne YONNET
Monsieur Hakim RACHEDI	Monsieur Abderrahim HAFIDI
Madame Nadia LENOURY	Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Roland CECCOTTI-RICCI

Direction de l'Administration Générale/Service de l'Administration
Générale

**OBJET : Désignation d'un (e) représentant (e) au Comité Syndical
Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'électricité et les Réseaux de
Communication. (SIPPEREC).**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu l'article L.2121-33 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité
et les Réseaux de Communication (SIPPEREC) et notamment l'article 10 ;

Vu la délibération n°115 du 17 avril 2014 désignant Monsieur Anthony DAGUET
comme représentant titulaire de la Commune au sein du SIPPEREC ;

Vu la délibération n°033 du 24 mars 2016 désignant Monsieur Antoine
WOHLGROTH comme représentant suppléant de la Commune au sein du
SIPPEREC ;

Considérant qu'il convient de procéder au remplacement de Monsieur Anthony
DAGUET, ce dernier ne souhaitant plus exercer son mandat de représentant titulaire
de la Commune au sein du SIPPEREC ;

Adoption à l'unanimité par 44 pour

DELIBERE :

ABROGE la délibération n°115 du 17 avril 2014 désignant Monsieur Anthony
DAGUET comme représentant titulaire de la Commune au sein du Syndicat
Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de
Communication.

DESIGNE pour siéger au sein du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris
pour l'Electricité et les Réseaux de Communication en qualité de représentant
titulaire de la Commune Monsieur Antoine WOHLGROTH.

Reçu en préfecture le : 30/03/18
Publié le : 30/03/18
Certifié exécutoire : 30/03/18

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

